

Où trouver une information de pharmacothérapie indépendante des firmes pharmaceutiques en Belgique?

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous vous présentons les principales réalisations en Belgique de projets visant une information sur les médicaments indépendante des firmes pharmaceutiques.

Le **Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique** vient de fêter ses trente ans d'existence. Cette ASBL fondée à l'initiative des professeurs de pharmacologie et de pharmacothérapie des universités belges, assume différents projets en collaboration avec des associations scientifiques de médecins et de pharmaciens. Son objectif est de diffuser une information indépendante sur les médicaments auprès des professionnels de santé. Parmi ses réalisations, il faut noter:

1. Le Répertoire Commenté des Médicaments qui est édité annuellement à 95 000 exemplaires et en est à sa 17^{ème} année (édition 2004 qui vient de sortir de presse). Pour les médicaments disponibles en Belgique, leurs conditionnements, prix et mode de prescription sont mentionnés. Dans l'introduction du répertoire, figurent des informations sur les interactions et les intoxications médicamenteuses, l'utilisation des médicaments pendant la grossesse ou chez l'enfant. Dans chaque chapitre (suivant les systèmes cardiovasculaire, respiratoire, etc.) une introduction essaie de situer la place des médicaments et des classes thérapeutiques dans la thérapie.
2. Les Folia Pharmacotherapeutica sont éditées à près de 70 000 exemplaires chaque mois et distribués à tous les médecins, dentistes et pharmaciens de Belgique. En quelques pages, y sont reprises des informations de pharmacothérapie sur certains sujets, basées sur des publications, parfois commentées par des experts et adaptées à la situation en Belgique. En collaboration avec le Centre National de Pharmacovigilance, dans chaque numéro est inclus un communiqué de pharmacovigilance.
3. Les fiches concernant les nouveaux médicaments sont également adressées, via les Folia, aux praticiens. Elles contiennent une information objective et concise concernant les nouveaux médicaments.
4. Les Fiches de Transparence paraissent cinq fois par an et sont distribuées par le même canal que les Folia. Elles ont pour objectif de comparer les différentes options thérapeutiques pour une affection donnée (goutte, migraine).
5. Le projet "Visiteurs Indépendants" a permis de développer dans la partie néerlandophone du pays une information individualisée de visiteurs indépendants auprès de médecins généralistes sur des thèmes précis. Ce projet est détaillé dans un autre article de la présente Lettre du GRAS.
6. Le projet "Cercles de qualité" réalisé en collaboration entre la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG) et la Société Scientifique des Pharmaciens Francophone (SSPF) propose des thèmes de discussion à des groupes locaux de pharmaciens et médecins suivant la technique des cercles de qualité et sur base d'un dossier reprenant la littérature concernant le thème choisi.
7. Le site internet du CBIP (<http://www.cbip.be>) reprend les différentes informations décrites ci-dessus, avec quelques facilités supplémentaires liées à une excellente utilisation des possibilités de l'informatique.
8. Un projet médicaments à usage vétérinaire a également vu le jour, s'est étoffé et enrichi d'un site web (<http://www.cbip-vet.be>).

Minerva est désormais une ASBL qui édite une revue mensuelle dont le but est d'apporter, le plus rapidement possible, des informations objectives sur les résultats d'études significatives et pertinentes pour le médecin généraliste belge. Chaque analyse d'article sélectionné par un comité de rédaction réunissant des représentants de toutes les universités belges (départements de médecine générale), est suivie d'une recommandation pour la pratique. La première édition en français du glossaire des termes utilisés en EBM édité par Minerva vient de sortir de presse.

Projekt Farmaka et le Centre Universitaire de Médecine Générale de l'Université Catholique de Louvain ont réalisé dans le cadre d'un projet commun, un formulaire pharmaceutique pour les Maisons de Repos et de Soins MRS, le **Formulaire MRS**. C'est un « guide pour la prescription rationnelle de médicaments chez les personnes âgées ». Le choix est basé sur une lecture critique de la littérature avec les critères rigoureux de l'EBM et 130 médicaments sont proposés comme choix en première intention en médecine générale. Ce guide, de même que l'abonnement au FormulR/ Info peuvent être obtenu gratuitement à l'adresse suivante : Projekt Farmaka, - Charleroi, place Wauters, 19, 6044 Roux. Tél/fax : 071.34.34.15 – Courriel: secret@formularium.be Site : <http://www.formularium.be>

Le **FormulRinfo** (Geneesmiddelenbrief) est la revue d'information indépendante liée au Formulaire MRS. Il paraît cinq fois par an et reprend in extenso les motivations de sélection ou de non sélection des différents médicaments dans les chapitres du Formulaire. Il peut être obtenu gratuitement par le même canal que le FormulaireMRS.

Le **Belgian Antibiotic Policy Coordination Committee** (BAPCOC) est une commission scientifique multidisciplinaire financée par l'état et a pour mission d'évaluer la résistance des germes aux antibiotiques, d'analyser la consommation d'antibiotiques, de proposer des mesures pour combattre la résistance. Il a mis de nombreux projets en chantier dont l'élaboration de recommandations pour le bon usage des antibiotiques en pratique ambulatoire ou dans le secteur hospitalier. Site <http://www.bapcoc.be>

Les **réunions de consensus** organisées par le Comité d'Evaluation des Pratiques Médicales en matière de Médicaments (INAMI) se basent sur une recherche rigoureuse dans la littérature et sur des avis d'experts pour formule, par la voie d'un jury indépendant, des recommandations pour la pratique. Ces réunions ont lieu deux fois par an.

Différents autres projets existent, en lien avec des universités ou des sociétés de pharmaciens ou les deux réunies. Leur indépendance totale vis-à-vis des firmes pharmaceutiques ne nous est pas connue. Si des firmes disent n'intervenir en rien dans le contenu du projet, elles financent parfois d'autres activités de certaines associations, rendant l'affirmation d'indépendance beaucoup plus relative.

Pierre Chevalier